

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 octobre 2012

Le coût économique et social de l'autisme

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Alors que l'autisme est reconnu comme un handicap depuis 1995, les connaissances restent limitées tant au plan de son dépistage, de sa physiopathologie, que dans sa prise en charge sociale et économique.

Il s'agit d'un sujet particulièrement complexe.

Ce travail du CESE apporte un éclairage réel dans la compréhension de ce handicap et de ses conséquences sociales.

Il était nécessaire de rappeler la définition et les facteurs étiologiques, comme il était nécessaire de faire un état des lieux. Avec une prévalence de 1 sur 150 naissances en 2012, l'autisme est devenu un véritable problème de santé publique. Des efforts en faveur de l'autisme sont consentis par le gouvernement, mais malgré les deux plans autisme (2005-2007 et 2008-2010), de nombreux problèmes persistent : formation, reconnaissance des métiers qui gravitent autour de ce handicap, place d'accueil dans les structures, financement et gouvernance.

Tous ces aspects sont largement abordés dans l'avis. Une large place est faite au coût financier et social pour répondre à la saisine parlementaire.

Mais les objectifs affichés dans les différents plans ne sont pas assortis de procédures claires permettant d'évaluer les écarts observés au regard des objectifs, afin d'adapter les ressources aux besoins des personnes.

En outre, la famille, les aidants, principaux acteurs dans la coordination de la prise en charge, sont souvent oubliés et non valorisés.

Tenant compte de ces réalités, le CESE fait de nombreuses préconisations qui agréent le groupe de l'Outre-mer.

Mais, s'il reconnaît la qualité du travail effectué, le groupe regrette qu'à aucun moment dans l'avis, il ne soit fait allusion aux Outre-mer. Or, le problème est certainement plus grave, car il y a une méconnaissance de la prévalence, une insuffisance des structures d'accueil et surtout une absence de formation initiale et continue. La famille, heureusement, continue à jouer un rôle déterminant auprès des autistes et dans la coordination des différents professionnels.

Malgré ce regret exprimé, le groupe a voté l'avis.